

**MISE À JOUR DE STRATECO :
FINANCEMENT DE LA POURSUITE DE 190 MILLIONS \$ CONTRE LE
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – APPROBATION ET CLÔTURE**

Boucherville, QC, le 3 novembre 2015 – Ressources Strateco inc. (« Strateco ») est heureuse d'annoncer la clôture d'un financement intérimaire de 4 millions \$ auprès de Third Eye Capital Corporation (« Third Eye »), le 29 octobre 2015, ainsi que son approbation par la Cour supérieure du Québec, Chambre commerciale, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »), le 23 octobre 2015. Ce financement permettra notamment de financer les frais associés à la poursuite intentée par Strateco contre le gouvernement du Québec, au montant de 190 millions \$ (la « poursuite »).

Protection de la Cour en vertu de la LACC

Le 23 octobre 2015, l'honorable Danielle Turcotte j.c.s., la juge assignée aux procédures instituées par Strateco en vertu de la LACC, a émis un jugement :

- a) Autorisant Strateco à conclure l'offre de financement intérimaire de Third Eye au montant de 4 millions \$ et créant une charge super-prioritaire grevant les actifs de Strateco afin de garantir les obligations dues en vertu de ce financement;
- b) autorisant Strateco à conclure une entente d'honoraires conditionnels avec Irving Mitchell Kalichman qui représente Strateco dans le cadre de la poursuite; et
- c) prolongeant la protection accordée par l'ordonnance initiale jusqu'au 29 janvier 2016.

La clôture du financement octroyé par Third Eye a eu lieu le 29 octobre 2015.

Requête introductive d'instance (la poursuite)

Dans le cadre de la poursuite, tel que prévu dans l'agenda convenu entre les parties, le président et chef de la direction de Strateco, M. Guy Hébert, a été interrogé par les procureurs des Cris à la fin du mois d'octobre 2015.

Concernant la prochaine étape, Strateco interrogera un représentant cri à la fin du mois de novembre 2015. Les procédures se déroulent conformément à l'échéancier établi.

Ce communiqué de presse renferme certains "énoncés prospectifs" qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans la notice annuelle de Strateco déposée auprès des commissions des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

RESSOURCES STRATECO INC.

Guy Hébert
Président et chef de la direction
ghebert@strateco.ca

Jean-Pierre Lachance
Vice-président exécutif
jplachance@strateco.ca

Tél. : 450.641.0775
1.866.774.7722

Fax : 450.641.1601
www.strateco.ca